

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/C.5/34/8
22 septembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
CINQUIÈME COMMISSION

QUESTIONS RENVOYÉES A LA CINQUIÈME COMMISSION

Lettre datée du 22 septembre 1979, adressée au Président de la
Cinquième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous informer qu'à la 4^{ème} séance plénière de la trente-quatrième session, tenue aujourd'hui, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer les points suivants à la Cinquième Commission :

1. Rapports financiers et comptes et rapports du Comité des commissaires aux comptes (point 96) :
 - a) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - b) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - c) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - d) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - e) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
 - f) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population.
2. Budget-programme de l'exercice biennal 1978-1979 (point 97).
3. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981 (point 98).
4. Crise financière de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité de négociation sur la crise financière de l'Organisation des Nations Unies (point 99).
5. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique : rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (point 100).

6. Corps commun d'inspection : rapports du Corps commun d'inspection (point 101).
7. Plan des conférences : rapport du Comité des conférences (point 102).
8. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité des contributions (point 103).
9. Questions relatives au personnel (point 104) :
 - a) Composition du Secrétariat : rapport du Secrétaire général;
 - b) Autres questions relatives au personnel : rapports du Secrétaire général.
10. Rapport de la Commission de la fonction publique internationale (point 105).
11. Régime des pensions des Nations Unies (point 106) :
 - a) Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
12. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (point 107) :
 - a) Force d'urgence des Nations Unies et Force des Nations Unies chargées d'observer le désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban : rapport du Secrétaire général.
13. Rapport du Conseil économique et social (chap. II à V, VII, VIII, XI, XII, XIV à XVI, XXI à XXIII, XXVI et XXXVI à XXXIX) (point 12).

L'Assemblée générale a décidé que les chapitres suivants du rapport seraient également examinés en séance plénière ou renvoyés à la Deuxième ou à la Troisième Commission comme suit :

- | | |
|--|---|
| a) Chapitres III, IV, VII, VIII, XI, XII,
XIV et XV | Deuxième Commission |
| b) Chapitres V et XXI à XXIII | Troisième Commission |
| c) Chapitres II et XVI | Deuxième et
Troisième Commissions |
| d) Chapitres XXVI et XXXIX | Séances plénières et
Deuxième et
Troisième
Commissions |

14. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires (point 17) :
- a) Nomination de cinq membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Nomination de six membres du Comité des contributions;
 - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
 - d) Confirmation de la nomination de trois membres du Comité des placements;
 - e) Nomination de trois membres du Tribunal administratif des Nations Unies
 - f) Nomination de trois membres et de trois membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies.

L'Assemblée générale a décidé que les points g) à i) seraient examinés directement en séance plénière.

Je saisis cette occasion pour attirer aussi votre attention sur la section II du document A/34/250, où figurent les recommandations concernant l'organisation de la session qui ont été adoptées par l'Assemblée générale à sa 4ème séance plénière. Je vous prie instamment de bien vouloir en tenir le plus grand compte.

(Signé) Salim Ahmed Salim
